

Belgium-Spa: Architectural, construction, engineering and inspection services

OJ S 100/2015 27/05/2015

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Intercommunale du centre d'accueil Les Heures Claires

Postal address: Avenue Reine Astrid 131

Town: Spa

Postal code: 4900

Country: Belgium

For the attention of: Monsieur Bernard Ribourdouille

E-mail: info@cahc.be

Telephone: +32 87774161

Internet address(es):Address of the buyer profile: http://marchespublics.wallonie.be/fr/index.html?ID_AVIS=406808**Additional information can be obtained from:**

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address**I.2. Type of the contracting authority**

Other: SCRL Intercommunale

I.3. Main activity

Health

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description**II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority**

Mission complète d'auteur de projet pour la construction de logements en Résidences-Services (Site "Heures Claires" et "Léon d'Andrimont").

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 12: Architectural services; engineering services and integrated engineering services; urban planning and landscape engineering services; related scientific and technical consulting services; technical testing and analysis services

NUTS code BE335 Arr. Verviers - communes francophones

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Le marché a pour objet la mission complète d'auteur de projet pour la construction de deux bâtiments de logements en Résidences-Services (tel que prévu dans le Code Wallon de l'Action sociale et de la Santé - Deuxième partie: dispositions sectorielles - Livre 5 Aide aux Aînés - Chapitre 1er Définition - Article 334, alinéa 2°, point c: Résidence-services) dont le détail du programme est défini au chapitre III "Descriptions des exigences techniques III. 1 - Programme" du cahier spécial des charges. Les deux constructions sont les suivantes :- Bâtiment de 39 logements en Résidence-Services sur le site "Heures Claires", Avenue Reine Astrid 131 à 4900 Spa;- bâtiment de 44 logements en Résidence-Services sur le site "Léon d'Andrimont", Rue Joseph Wauters 79 à 4830 Limbourg.

II.1.6. CPV code(s)

71000000 Architectural, construction, engineering and inspection services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: no

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Aucun cautionnement n'est exigé.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: 1. Une copie de l'objet de la société (en cas d'association, chaque associé fait de même) ;2. Conformément à l'article 61 § 4 de l'AR du 15.7.2011, par le seul fait de sa participation à la procédure de passation du marché, le soumissionnaire atteste qu'il ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion visés aux § 1er et § 2 de l'article 61 de l'arrêté royal du 15.7.2011 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques. Les soumissionnaires employant du personnel relevant d'un autre État membre de l'Union européenne et non assujetti à la loi du 27.6.1969 révisant l'arrêté-loi du 28.12.1944 concernant la sécurité sociale des travailleurs doivent fournir un certificat délivré par l'autorité compétente du pays concerné, attestant qu'ils sont en règle vis-à-vis de leurs obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale, selon les dispositions légales du pays où ils sont établis; et ce suivant compte arrêté au plus tard à la date limite de réception des offres. Lorsqu'un tel document ou certificat n'est pas délivré dans le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment ou par une déclaration solennelle faite par le soumissionnaire devant une autorité judiciaire ou administrative, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays d'origine ou de provenance.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: — Une déclaration mentionnant le chiffre d'affaires global du candidat réalisé au cours des trois derniers exercices clôturés. Niveau(x) minimal (aux): Le chiffre d'affaires annuel devra être au minimum de 5 000 000 EUR euros pour les 3 derniers exercices. Le soumissionnaire joindra les bilans et comptes de résultat des trois derniers exercices comptables clôturés, tel que déposé à la Banque Nationale de Belgique.- Une déclaration du montant des capitaux propres du soumissionnaire (ou des capitaux propres cumulés des bureaux composant l'association éventuelle) pour le dernier exercice comptable clôturé. Le montant des capitaux propres doit être de minimum 1 000 000 EUR (un million cinq cent mille euros). Par capitaux propres, il faut entendre les comptes de classe 1 et plus précisément de 10 à 15, du Plan Comptable Minimum Normalisé.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

En raison du nombre de caractères limité, cette rubrique n'est pas détaillée. Vous trouverez la version complète dans les clauses administratives du cahier spécial des charges.

1) Justification de la disponibilité des ressources en personnel:

2) Inscription au tableau de l'ordre des architectes: pour la partie « architecture » de la mission, le soumissionnaire joint en plus à son offre, une attestation certifiant l'inscription de l'architecte au tableau de l'Ordre des architectes ou sur la liste des stagiaires de l'Ordre des architectes ou qu'il bénéficie de l'autorisation visée à l'article 8 de la loi du 26 juin 1963 créant un Ordre des architectes.

3) Coordination sécurité

Cette preuve est apportée notamment par la présentation d'une déclaration sur l'honneur que :

- le candidat dispose du certificat, délivré par un organisme de certification accrédité, conformément à l'art. 65 de l'AR du 25.1.2001, reconnaissant les aptitudes de la personne chargée de la coordination.- le candidat a participé à au moins 5 heures par an ou 15 heures sur une période de trois ans à des initiatives qui enrichissent ses connaissances sur l'évolution des techniques et de la réglementation en matière de sécurité et de santé sur les chantiers temporaires ou mobiles, suivant l'art 65 septies de l'AR du 25.1.2001 et ses modifications ultérieures.

4. Obligation PEB: tenant compte de l'entrée en vigueur du décret du 28.11.2013 et de l'AGW

du 15.5.2014 à partir du 1.5.2015, le responsable PEB et l'auteur d'étude de faisabilité technique, environnementale et économique fourniront une déclaration d'engagement attestant qu'ils se mettront en ordre afin d'obtenir leur agréation conformément à ce que prévoit la réglementation.

5. Liste des services :Chaque liste des services devra être complétée dans tableau joint au cahier spécial des charges (suivre la nomenclature pré-établie). Seules deux références pourront être développées (maximum 2 pages A4 pour chacune des deux références).

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: no

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract: no

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Prix. Weighting 40

2. Aspect architectural, fonctionnel, technique et énergétique: la qualité du concept architectural, des principes fonctionnels et du rapport avec le contexte bâti et non bâti.

Performance technique et énergétique de l'infrastructure. Weighting 30

3. Aspects économique, budgétaire et respect des délais. Weighting 20

4. Qualité et clarté de l'offre. Weighting 10

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

RS 2015

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Payable documents: yes

Price: 25,00 EUR

Terms and method of payment: Le cahier spécial des charges et ses annexes vous seront envoyés par courrier recommandé dès réception du versement de 25 EUR sur nos comptes. IBAN BE12 0910 1176 2792 (BIC GKCCBEBB) Référence: CSC Résidence-services.

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

28.8.2015 - 17:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

Other:

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Date: 31.8.2015 - 11:00

Persons authorised to be present at the opening of tenders: yes

Information about authorised persons and opening procedure: La séance d'ouverture des offres est publique.

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.3. Additional information

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

21.5.2015